

Conseil Municipal du 16 Juillet 2019

Le quorum est atteint : 11 conseillers présents à l'ouverture de la séance.
Martial SERRAU a donné pouvoir à Philippe FRANCOUAL
Jean Luc MOLLES a donné pouvoir à Lydie NOUYRIT
Secrétaire de séance : Nicolas REVEILLAC se propose
Secrétaire Auxiliaire : Véronique LAPACHERIE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CM 28/01/19

Remarque de Jean Luc MOLLES faites par Lydie : sur le point 7 les devis de l'entreprise REVEILLAC qui n'a pas été prise en compte. C'était un ancien devis qui ne pouvait pas rentrer dans l'appel d'offre, après consultation l'entreprise ne souhaite pas répondre.
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Cœur de village – choix de l'entreprise pour la construction de murets

Suite à l'appel d'offres c'est l'entreprise VERMANDE CRT qui est choisi pour un montant de 38 506,20 €.
Vote pour à l'unanimité

3. Maison Courdes – Agence Postale Communale

Réflexion sur l'aménagement intérieur de la future Mairie et APC pour le cahier des charges.

4. Assainissement – Extension du réseau

Réflexion sur l'extension du réseau au Mas de Bertrandy – Report au prochain CM

5. Décision modificative

Suite à la facture de M Bessac pour l'électricité du terrain de pétanque : 2 979,90 €.
Il convient de transférer 3 000 € du programme Gendarmerie sur le programme Salle des Fêtes.
Remarques de Jean Luc Molles faites par Lydie : Tous les devis doivent être approuvés en conseil municipal avant validation sans dépasser le montant du programme.
Vote pour à l'unanimité

6. Tarif des tickets cantine au 1^{er} Septembre 2019

Nouveau tarif du ticket cantine au 1^{er} Septembre 2019 – 3,60 € par enfant et 6,60 € par adulte.
Vote pour à l'unanimité

7. Adressage – choix de la société pour l'achat de panneaux indicateurs

Suite aux différents devis reçus, c'est l'entreprise SIGNAUX GIROD qui a été choisie
Vote pour à l'unanimité

8. Motion pour le maintien des moyens de direction et d'enseignement aux collèges de Latronquière et de Lacapelle-Marival

Vote pour à l'unanimité

9. Informations Diverses

- Encaissement d'un chèque d'EDF 290,90 €
- 2 DPU – 1 terrain et 1 maison vendus sur la commune. Le conseil ne préempte pas
- PLUI : Suite à l'étude du PLUI par le Grand Figeac, il convient de répertorier tous les bâtiments sur la commune qui auraient un changement de destination. Une enquête publique sera mise en place
- École : Les travaux de peinture sont en cours et le nettoyage des classes
- Mme Cheveaux demande la réparation d'un mur au-dessus de leur terrain
- L'étude sur le futur lotissement a eu lieu, il convient de procéder à des forages pour vérification du sol
- Une expertise amiante sur tous les bâtiments communaux. Montant : 1 804 € réalisé par l'entreprise ATERPLO
- Travaux aux vestiaires du Foot : La plomberie, le carrelage, les murs pour un montant de 12 463,63 €
- Proposition de devis pour les sanitaires de la salle des fêtes et la buvette du stade, pour déposer la toiture en amiante. Entreprise FAU pour dépose de la toiture sanitaire 394,80 € et 352,80 € HT pour le stade. Remplacement par des Bacs aciers sur les sanitaires de la salle des fêtes 3 926,24 €. L'entreprise PAPREC sera désignée pour le recyclage des plaques d'amiante.
- Réflexion sur l'aménagement des sanitaires de la salle des fêtes
- Plusieurs recrutements sont en cours pour la cantine de l'école, du personnel de l'école et de la mairie. Les plannings sont en cours de réaménagement

La séance est levée à 23H30